DÉCLARATION DES ÉDUCATEURS

Cette déclaration concerne tout l'encadrement technique de votre club quelque soit la catégorie d'age ou la division dans laquelle l'équipe joue.
La déclaration doit être aussi faite dans footclub pour toutes les équipes jouant en régional, et D1 et ce pour toutes les catégories d'âges.
Cette déclaration est obligatoire et doit être réalisée avant le 30 septembre.

Cette déclaration permettra de vérifier
- que l'éducateur responsable est bien titulaire du diplôme exigé par les règlements
- que l'éducateur déclaré est bien présent sur la feuille de match (les arbitres feront supprimer de la feuille de match toute personne non réellement présente)
- le nombre de points à attribuer dans le cadre de l'établissement des classements de candidatures aux championnats jeunes.
- les besoins de formations en fonction des secteurs

Nom du club _____ **N° affiliation** _____

Responsable Technique _____ **Diplôme** _____

Date de la déclaration :

Info Equipe			Info Educateur		Diplôme obtenu - Formation certifiée			Formation attestée (suivi jusqu'au bout mais non certifiée)				Planning d'entraînement				
Catégorie	N° d'équipe	Division	Nom prénom	N° de licence	Diplôme 1	Diplôme 2	Diplôme 3	Formation 1	Formation 2	Formation 3	ancien diplôme	Lu	Ma	Me	Jeu	Ve
SENIORS	1															
SENIORS	2															
SENIORS	3															
U18	1															
U18	2															
U16	1															
U16	2															
U17F	1															
U14	1															
U14	2															
U13	1															
U13	2															
U13	3															
U13	4															
U11	1															
U11	2															
U11	3															
U11	4															
U11	5															
U9	1															
U9	2															
U9	3															
U9	4															
U9	5															
U7	1															
U7	2															
U7	3															
U7	4															
U7	5															